



# CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT V

2021-2025



# S'ENGAGER ENSEMBLE POUR L'AVENIR

L'aéroport de Strasbourg continue de rechercher l'équilibre entre croissance de l'activité économique, attentes de la société et protection de l'environnement, selon les trois grands principes du développement durable. Nous aménageons, exploitons et développons notre plateforme avec le souci de s'intégrer harmonieusement à notre environnement en poursuivant notre politique de développement, en associant activités aéronautiques, protection de l'environnement et respect du cadre de vie des riverains. Être attentif à la nature et aux Hommes est le socle d'une démarche volontaire et reconnue en faveur de la protection de l'environnement et de l'intégration territoriale.

Notre politique globale de protection de l'environnement est engagée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 pour les activités de la plate-forme aéroportuaire incluses dans la concession. Nous poursuivons et réinventons notre engagement en faveur de l'environnement au travers de notre Ve charte de l'environnement. Cette charte, mise en œuvre sur une période de 5 ans, traduit notre volonté de poursuivre la maîtrise de nos impacts environnementaux et ainsi pérenniser les actions entreprises lors des chartes précédentes dans les différents domaines que sont le bruit, l'air, l'eau, la biodiversité, les ressources et les déchets, lesquels sont des enjeux prioritaires pour notre entreprise.

Face à l'urgence climatique et environnementale, nous avons renforcé notre responsabilité environnementale et notre transition vers une économie bas carbone, en nous fixant l'objectif d'atteindre une réduction de 40% de nos émissions d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990 et de 75% d'ici 2050 par rapport au niveau de 1990, conformément à la loi relative à la transition énergétique et aux engagements nationaux, en adéquation avec l'objectif des accords de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.

La crise sanitaire mondiale de la Covid-19 a provoqué un effondrement du trafic aérien, tout en démontrant la nécessité de faire de la performance environnementale une boussole de notre action. Les liens entre responsabilité sociale, sociétale et environnementale et la stratégie et la gouvernance d'entreprise sont évidents. Ainsi, ces enjeux sont plus que jamais au cœur de notre stratégie, avec une politique environnementale et énergétique volontariste et ambitieuse, menée en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires.

Nous concevons l'aéroport de Strasbourg-Entzheim non seulement comme une porte d'entrée respectueuse sur l'Alsace et sa capitale européenne, mais aussi sur chacun des territoires qui nous accueillent. Les projets que nous menons visent à favoriser ensemble l'ouverture à l'international, la mobilité, l'accès à l'emploi et à la formation pour tous.

L'aéroport responsable construit ainsi son identité avec son territoire dans une démarche de dialogue constant, à l'écoute de son écosystème en tant qu'Aéroport de la capitale européenne.

# SOMMAIRE

## CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Edition V

### GOVERNANCE ET POLITIQUE ENVIRONNEMENTALES

#### 1. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. Approfondir notre démarche de management carbone et de réduction des émissions de gaz à effets de serre à travers la certification ACA (Airport Carbon Accreditation)
2. Promouvoir et favoriser les mobilités propres et innovantes et valoriser le potentiel multimodal de la plateforme
3. Présenter annuellement dans le rapport environnement les évolutions de la flotte de véhicules de l'aéroport
4. Sensibiliser les pilotes et utilisateurs de la plateforme en cas d'alerte de pollution de l'air

#### 2. LIMITATIONS DES NUISANCES SONORES

5. Respecter le protocole d'accord de 2019 et le cadre d'exploitation de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim
6. Maintenir le système de mesure de bruit et de suivi des trajectoires
7. Etudier la mise en place d'une plateforme d'accès aux données issues du système de mesure du bruit et de suivi des trajectoires afin d'enrichir les informations délivrées par le bulletin symbiose
8. Maintenir l'application du code de bonne conduite pour les vols loisirs

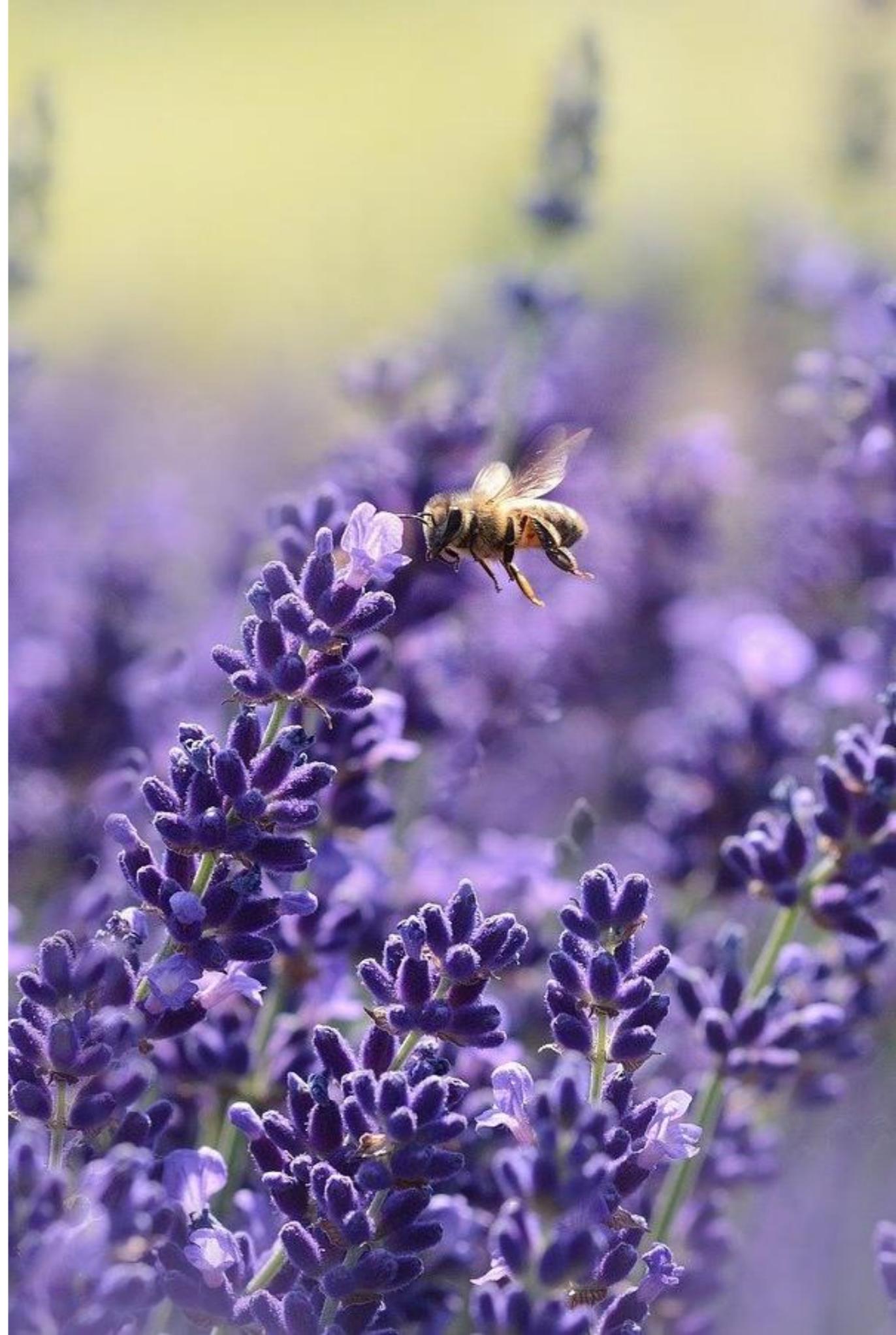


### 3. QUALITÉ DE L'AIR

9. Poursuivre les campagnes de mesure de qualité de l'air sur la plateforme aéroportuaire et dans ses environs
10. Encourager le raccordement en énergie électrique des aéronefs (400 Hz) et étudier l'installation d'unités de production d'air conditionné pour les aéronefs

### 4. EFFICACITÉ ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUES

11. Améliorer et faciliter l'offre de location de voitures électriques et implanter des bornes supplémentaires pour les véhicules électriques
12. Etudier l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants
13. Optimiser le rendement de production de chaleur par la centralisation de la production et l'extension du réseau de chaleur
14. Etudier la faisabilité de l'introduction d'énergies renouvelables à l'intérieur du périmètre de la concession : la centrale biomasse et les panneaux photovoltaïques
15. Evoluer vers un éclairage sobre et intelligent



## 5. GESTION DES RESSOURCES EN EAUX DE MANIÈRE RESPONSABLE

16. Maintenir la bonne gestion des eaux sanitaires ainsi que la bonne gestion et le contrôle de la qualité des rejets dans les eaux superficielles
17. Poursuivre l'exploitation de notre station écologique d'épuration de nos eaux usées avec notre rhizosphère pour maintenir l'objectif de qualité 1 B pour les eaux rejetées
18. Mettre à disposition le suivi disponible de la qualité des eaux souterraines et de l'état écologique des sols
19. Suivre et optimiser notre consommation d'eau
20. Remplacer les produits phytosanitaires par des solutions respectueuses de l'environnement
21. Poursuivre le raccordement des eaux pluviales pour les parkings et sur l'ensemble du site aéroportuaire pour parvenir à un taux de raccordement de 100% à moyen terme

## 6. OPTIMISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS

22. Maintenir et adapter le système STEED pour l'exploitation des déchets et valoriser les déchets banals alimentaires sur la plateforme
23. Favoriser le tri à la source des déchets et limiter la production de déchets industriels banals et dangereux

## 7. PROTECTION ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

24. Maintenir la présence de ruches sur le site et étudier la possibilité d'en permettre davantage
25. Maintenir le fauchage extensif
26. Mettre en place un système écologique d'entretien des espaces verts selon l'éco-pâturage
27. Suivre les risques de développement des espèces exotiques envahissantes et mettre en œuvre les moyens de lutte adaptés
28. Suivre régulièrement l'état de la biodiversité sur le site de l'Aéroport

## 8. GREEN IT ET SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

29. Instaurer de bonnes habitudes GREEN iT dans l'entreprise et sensibiliser le personnel sur les bonnes pratiques
30. Améliorer l'ergonomie du matériel informatique, vérifier la mise en veille des équipements et désinstaller les infrastructures inutiles
31. Allonger la durée de vie des terminaux et favoriser le recyclage ou la seconde vie des équipements



**GOUVERNANCE ET  
POLITIQUE  
ENVIRONNEMENTALES**

## RAISON D'ÊTRE DE L'AÉROPORT STRASBOURG-ENTZHEIM

Nous mettons en œuvre depuis plus de vingt années une politique environnementale volontariste, notamment en matière d'amélioration de la qualité de l'air et d'amélioration de la qualité de vie des riverains qui nous entourent.

En 2021, suite à la crise sanitaire, nous nous sommes profondément réorganisés pour réinventer notre engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique. Notre raison d'être, inscrite dans les statuts de la société, a été définie comme suit :

- ✓ Renforcer l'accessibilité aérienne de la capitale européenne ;
- ✓ Assurer, avec nos collaborateurs, des services de qualité à nos clients et exploiter la plateforme aéroportuaire de manière performante et responsable ;
- ✓ Développer l'aéroport durable de demain, en conciliant les enjeux de mobilité durable et de multimodalité, de réduction de l'empreinte environnementale et de changement climatique, de développement économique du territoire, de développement humain et de cohésion sociale.

Notre politique environnementale est systématiquement révisée de manière quinquennale, dont la dernière couvre la période 2016-2020

## AXES STRATÉGIQUES

Pour atteindre nos objectifs, nous nous appuyons sur de nouveaux axes stratégiques approuvés par le Conseil de Surveillance en décembre 2020 :

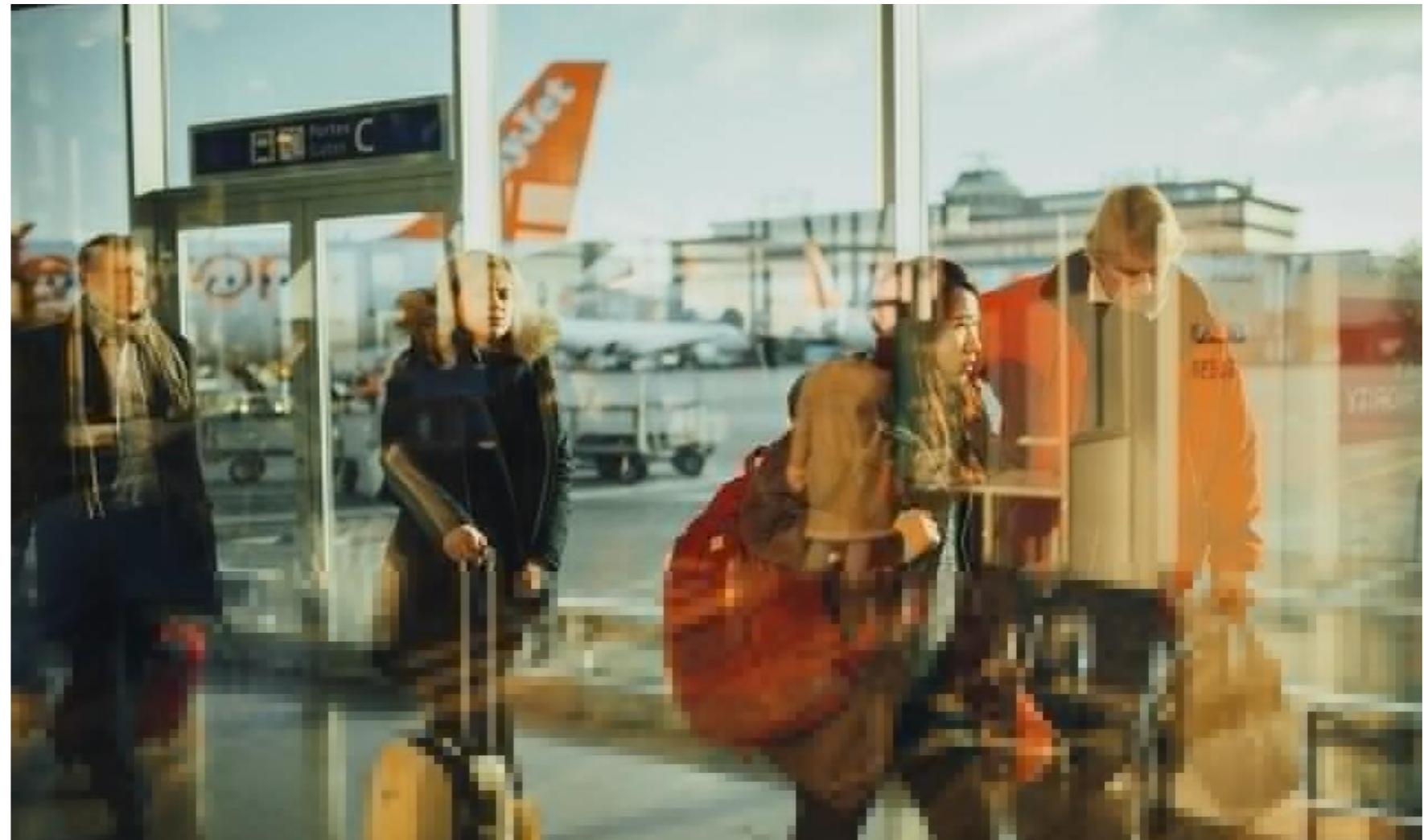
- ✓ Exploiter en sécurité l'aéroport en assurant la satisfaction de nos clients
- ✓ Développer la connectivité du territoire, l'accessibilité aérienne de la capitale européenne et favoriser l'émergence de solutions intermodales performantes et durables
- ✓ Créer de la valeur durable pour nos clients et accélérer l'adaptation du business model de l'aéroport aux conséquences de la crise sanitaire et aux enjeux de demain

- ✓ Améliorer la performance environnementale de la plateforme et renforcer notre responsabilité sociale

Au cours de la période 2021-2025, notre objectif est de donner vie à ces valeurs qui nous définissent en les concrétisant à l'aide d'une série d'initiatives et de nouvelles mesures qui concernent autant notre personnel que nos clients.

## 8 THÉMATIQUES

Notre politique se compose de huit thématiques (lutte contre le changement climatique, limitation des nuisances sonores, qualité de l'air, efficacité et sobriété énergétiques, gestion des ressources en eau de manière responsable, optimisation de la gestion des déchets, protection et préservation de la biodiversité, GREEN iT et sobriété numérique).





## MANAGEMENT :

Le management environnemental de l'Aéroport repose sur les trois piliers suivants :

**Certification :** La norme ISO 14001 définit une série d'exigences que doit satisfaire le système de management environnemental d'une organisation pour que celle-ci puisse être certifiée à la fois par un organisme extérieur et pour une durée limitée comme répondant à la norme. Notre système de management intégrant l'environnement dans une démarche qui vise la conformité à la norme nous a permis d'être successivement certifiés par celle-ci depuis 2004.

**Facteur humain / formation :** tout au long de l'année, les salariés seront sensibilisés à la préservation et la protection de l'environnement ainsi qu'à la maîtrise de l'énergie. Ces informations sont partagées via des outils de communication interne.

Des opérations spécifiques seront mises en place (distribution gratuite d'ampoules LED aux salariés, création et diffusion de films pour la sensibilisation à la maîtrise de l'énergie, etc.).

**Engagement dans la lutte contre le changement climatique :** Nous nous engageons dans la démarche reconnue dans le monde aéroportuaire international de management carbone : l'ACA – Airport Carbon Accreditation

## L'AEROPORT DE STRASBOURG ENTZHEIM ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIS



Global Compact  
Network France

Le développement durable est la notion qui définit le besoin de transition et de changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement.

En 2021, nous nous sommes intéressés à relier ces nouveaux enjeux aux objectifs de développement durable de l'ONU afin ainsi d'établir une stratégie de développement durable.

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030) ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ils constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030. Ces objectifs font partie d'un programme de développement visant à aider en priorité les plus vulnérables, en particulier les enfants et les femmes.

Universels, inclusifs et interconnectés, ces objectifs appellent à l'action de tous et instaurent un langage commun universel. Les ODD constituent un cadre de référence pour agir, un outil de sensibilisation sur la responsabilité de l'entreprise, une source d'opportunités économiques et un levier de collaboration multi-acteurs.

L'agenda 2030 trouve sa place dans les stratégies de toutes les entreprises et par conséquent dans la nôtre.





1.

---

**LUTTE CONTRE LE  
CHANGEMENT  
CLIMATIQUE**

---

# 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le changement climatique est une problématique majeure de notre siècle. Contribuer à le ralentir, et si possible à l'éviter, concerne chaque acteur de notre société.

Engagés dans la lutte contre le changement climatique et le réchauffement de la planète, nous avons placés la réduction de notre empreinte carbone au centre de notre politique environnementale. Nous sommes prêts à contribuer à notre échelle à « stabiliser le réchauffement à un niveau non dangereux », objectif énuméré par la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Cette ambition se traduit notamment par notre objectif de 40% de réduction de nos émissions de GES d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990 et 75% de réduction d'ici 2050 par rapport au niveau de 1990, conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

# ACTION 1 - INSTAURER NOTRE DÉMARCHE DE MANAGEMENT CARBONE ET DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFETS DE SERRE À TRAVERS L'AIRPORT CARBON ACCREDITATION (ACA)

## Le contexte

Aujourd'hui, il est nécessaire de tenir compte des enjeux climatiques. En effet, les gaz à effet de serre (GES), produits pour une grande majorité par les activités humaines, contribuent au réchauffement de l'atmosphère. De nombreux pays s'engagent au niveau international et déclinent des actions au plan national afin de réduire les émissions de GES.

ACA est un programme de certification en matière de gestion carbone, mis en place par ACI Europe. Cette certification évalue et reconnaît la démarche entreprise par les aéroports afin de réduire leurs émissions en gaz à effet de serre.

La démarche est volontaire et comprend 4 niveaux possibles :

- 1 : Cartographie = Déterminer les sources d'émission sous le contrôle de l'aéroport et établir un bilan carbone. Les émissions directes et indirectes sont définies sur la base du protocole sur les gaz à effet de serre (GHG Protocol).
- 2 : Réduction = Recenser les émissions sur les 3 dernières années en suivant un plan de management, fixer les objectifs puis démontrer que les objectifs de réduction ont été atteints.
- 3 : Optimisation = Le champ d'application de l'empreinte carbone s'élargit : les tiers (par exemple les entreprises du site aéroportuaire) contribuent aussi aux niveaux 1 et 2.
- 3+ : Neutralité = Compenser les émissions résiduelles ne pouvant être réduites pour atteindre la neutralité carbone des opérations sous le contrôle de l'aéroport.

## Notre objectif

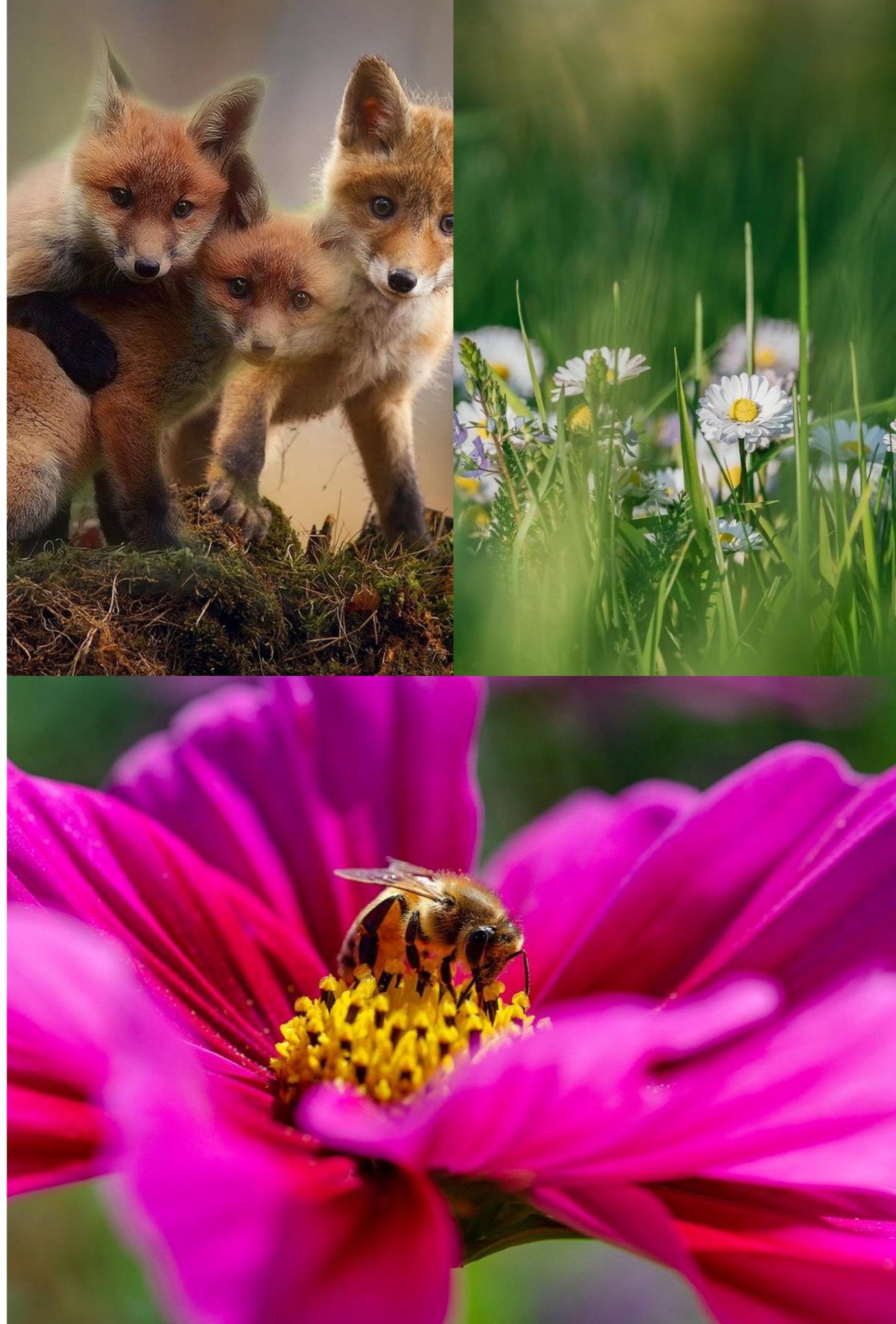
Notre objectif est d'être certifié par Airport Carbon Accreditation.

## Notre engagement

Nous nous engageons à obtenir la certification ACA niveau 1 d'ici la fin de l'année 2022, ACA niveau 2 d'ici 2023 et ACA niveau 3 d'ici 2025 afin de prouver notre engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique et poursuivre nos démarches environnementales.

## Echéance

2025



## **ACTION 2 - PROMOUVOIR ET FAVORISER LES MOBILITÉS PROPRES ET INNOVANTES ET VALORISER LE POTENTIEL MULTIMODALE DE NOTRE PLATEFORME**

### Le contexte

Le secteur des transports représente une part importante des émissions atmosphériques. L'optimisation des modes et l'utilisation de véhicules propres sont de nature à réduire ces émissions atmosphériques.

### Notre objectif

Afin de réduire les émissions atmosphériques liées aux déplacements automobiles des passagers et du personnel pour la desserte de la plateforme aéroportuaire, nous souhaitons encourager l'utilisation des mobilités propres et à moindre impact environnemental. Pour cela, nous ambitionnons de réaliser des enquêtes sur les modes de déplacement des passagers et du personnel et au vu des résultats, à encourager en particulier l'utilisation du TER, lequel dessert notre plateforme et permet de rejoindre le centre-ville de Strasbourg en quelques minutes seulement.

### Notre engagement

Nous nous engageons à favoriser l'utilisation de vélos par le personnel travaillant sur l'aéroport, à encourager l'utilisation multimodale pour la desserte de notre plateforme, à poursuivre et favoriser l'embarquement et le débarquement à pieds des passagers et des équipages et à favoriser la présence des voitures électriques sur notre plateforme.

### Echéance

Action fondamentale

## **ACTION 3 - DIFFUSER ANNUELLEMENT L'ÉTAT DU PARC DE VÉHICULES DANS LE RAPPORT ENVIRONNEMENT**

### Le contexte

Notre flotte de véhicules tend à se transformer et à s'agrandir au fur et à mesure.

### Notre objectif

Nous souhaitons être le plus transparents possibles et partager le plus d'informations possible avec les parties intéressées mais également le public.

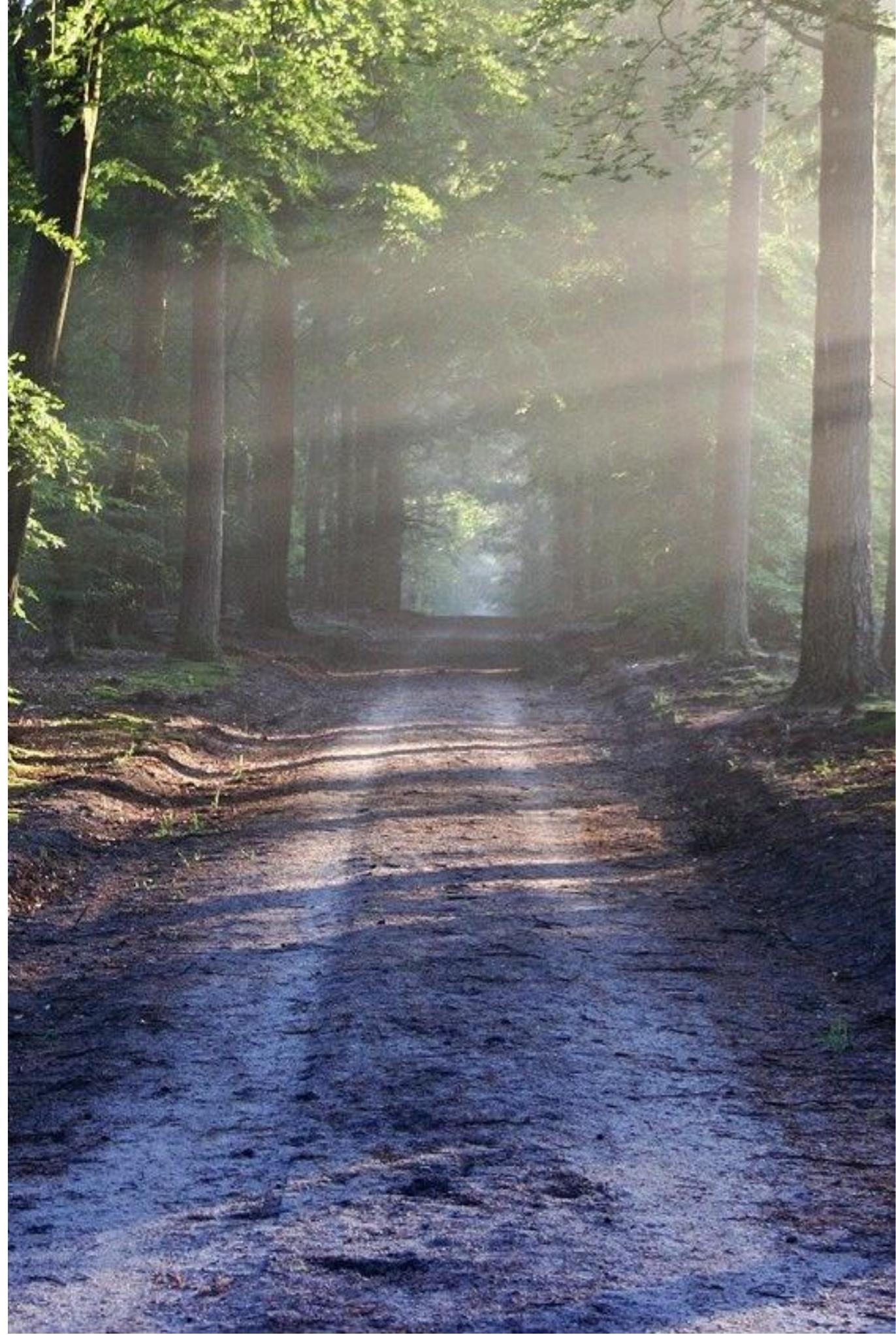
### Notre engagement

Nous nous engageons à diffuser chaque année l'état du parc des véhicules dans notre rapport environnement, en diffusant notamment un récapitulatif du nombre de véhicules présents dans le parc.

### Echéance

Action fondamentale





## **ACTION 4 - SENSIBILISER LES PILOTES ET UTILISATEURS DE LA PLATEFORME EN CAS D'ALERTE DE POLLUTION DE L'AIR**

### Le contexte

Les pics de niveaux d'ozone sont des situations relativement rares mais auxquelles il convient d'être préparés afin de les limiter au maximum. Les épisodes de pollution surviennent principalement durant l'été, lors de situations anticycloniques calmes, ensoleillées et chaudes, avec peu ou pas de vent. Les périodes de canicule sont donc propices à l'apparition de tels épisodes.

### Notre objectif

Nous souhaitons réduire autant que possible nos émissions en cas d'alerte pollution afin de préserver la santé de tous et de limiter l'impact de notre activité sur l'environnement.

### Notre engagement

En cas de concentration de pollution, nous nous engageons à alerter les opérateurs de la plateforme de la situation et à leur rappeler les bonnes pratiques (notamment en termes de conduite éco-responsable).

### Echéance

Action fondamentale



2.

---

## LIMITATION DES NUISANCES SONORES

---

# 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



La limitation des nuisances sonores est une problématique majeure de toute plateforme aéroportuaire. Nous souhaitons exercer notre activité en limitant autant que possible les nuisances que celle-ci peut générer.

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge sont des conditions essentielles au développement durable. Dans notre cas, cela concerne à la fois le bien-être de notre personnel, de nos passagers, mais également des riverains.

## ACTION 5 - RESPECTER LE PROTOCOLE D'ACCORD DE 2019 ET LE CADRE D'EXPLOITATION DE L'AÉROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM

### Le contexte

Depuis 1998 un Protocole d'accord régit l'activité nocturne de notre aéroport. En 2019, le Protocole de 1998 a été mis à jour et modifié en raison de l'évolution et de la nature du trafic aérien à Strasbourg-Entzheim.

Le nouveau Protocole d'Accord « pour un développement durable de l'Aéroport, au service de l'économie régionale, dans le respect de la qualité de vie des riverains » a été signé en décembre 2019. Celui-ci a vocation à réduire les nuisances nocturnes du trafic aérien sans entraver le fonctionnement de notre aéroport.

La nouveauté de ce protocole repose non plus uniquement sur des restrictions en termes d'horaires mais il se base également sur le niveau de bruit des avions amenés à atterrir et à décoller sur notre plateforme. Ce niveau de bruit s'exprime en fonction de la marge cumulée « EPNdB ».



Le nouveau protocole impose des restrictions selon les classifications acoustiques des avions, ce qui écarte les avions bruyants à partir de 22H notamment.

### Notre objectif

Notre objectif est de pérenniser les engagements pris par l'Aéroport afin de poursuivre son développement durable tout en respectant la qualité de vie des riverains.

### Notre engagement

Nous nous engageons à faire respecter le cadre d'exploitation défini au travers du Protocole d'Accord de 2019.

### Echéance

Action fondamentale

## **ACTION 6 - MAINTENIR LE SYSTÈME DE MESURE DE BRUIT ET DE SUIVI DES TRAJECTOIRES (SYMBIOSE)**

### Le contexte

L'Aéroport s'est doté depuis 2002 d'un système permettant la mesure du bruit des aéronefs et le suivi de leurs trajectoires. Il permet de fournir des informations fiables sur le bruit d'origine aéronautique et répond aux attentes des riverains et des élus. Un bulletin Symbiose est établi et diffusé mensuellement. Un rapport annuel Symbiose est également réalisé et intégré dans le rapport annuel environnement.

### Notre objectif

Notre objectif est de poursuivre l'exploitation du système de mesure de bruit et de suivi des trajectoires afin d'apporter des réponses précises aux interrogations des riverains.

### Notre engagement

Nous nous engageons ainsi à poursuivre notre démarche de dialogue et de transparence en diffusant les bulletins d'information et en répondant aux différentes demandes qui nous parviennent.

### Echéance

Action fondamentale

## **ACTION 7 – ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D' ACCÈS AUX DONNÉES ISSUES DU SYSTÈME DE MESURE DE BRUIT ET DE SUIVI DES TRAJECTOIRES AFIN D'ENRICHIR LES INFORMATIONS DÉLIVRÉES PAR LE BULLETIN SYMBIOSE**

### Le contexte

Dans le cadre de l'évolution du format de données traité par le système ainsi que des nouvelles technologies, SYMBIOSE ne permet plus de répondre de façon efficace aux enjeux (ex : ergonomie, stabilité des données).

### Notre objectif

Notre objectif est de mettre en place une nouvelle plateforme internet d'accès direct aux données de notre système de mesure de bruit et de suivi des trajectoires afin de faciliter le partage de données en toute transparence auprès des tiers.

### Notre engagement

Nous nous engageons à étudier la mise en place de cette nouvelle plateforme spécialisée.

### Echéance

Action ponctuelle - 2023



## ACTION 8 - MAINTENIR L'APPLICATION DU CODE DE BONNE CONDUITE POUR LES VOLS LOISIRS

### Le contexte

Deux aéroclubs sont basés sur notre plateforme. Ceux-ci ont une activité de formation des pilotes et une activité de location d'appareils pour leurs membres. En vol, les circuits publiés sur les supports officiels d'information aéronautique sont respectés et ne survolent aucune zone d'habitation proche de l'Aéroport dans les conditions normales d'exploitation.

### Notre objectif

Notre objectif est de sensibiliser et de diffuser les engagements pris en 2014 et 2015 aux aéroclubs et aux utilisateurs de la plateforme afin de limiter l'impact de leur activité sur la qualité de vie des riverains.

### Notre engagement

Nous nous engageons à poursuivre le suivi du code de bonne conduite.

### Echéance

Action fondamentale



3.

---

# QUALITÉ DE L'AIR

---

# 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



La qualité de l'air est une problématique importante en lien avec la santé de chacun. Nous souhaitons exercer notre activité en limitant autant que possible les nuisances que celle-ci peut générer.

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge sont des conditions essentielles au développement durable. Dans notre cas, cela concerne également la qualité de l'air.

L'aéroport œuvre à diminuer son empreinte carbone, notamment dans le cadre de l'Airport Carbon Accreditation (ACA).

## ACTION 9 - POURSUIVRE LES CAMPAGNES DE MESURE DE QUALITÉ DE L'AIR SUR LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE ET DANS SES ENVIRONS

### Le contexte

Depuis 2002, nous faisons appel à l'ATMO Grand EST pour qualifier la qualité de l'air sur la plateforme et dans notre voisinage. Afin de caractériser les niveaux moyens annuels en dioxyde d'azote sur la plateforme aéroportuaire, cinq points ont été identifiés et ont été équipés en tubes passifs NO<sub>2</sub>. La périodicité de ces mesures est bisannuelle et se découpe en deux phases : une phase hivernale et une phase estivale.

### Notre objectif

La poursuite des campagnes de qualité de l'air présente trois objectifs : suivre dans le temps l'évolution des émissions, connaître l'impact de notre activité sur l'environnement en termes d'émissions atmosphériques et identifier les éventuels dysfonctionnements afin de pouvoir y remédier de façon rapide et efficace.

### Notre engagement

Nous nous engageons à faire réaliser tous les deux ans une campagne de mesure de la qualité de l'air et à suivre systématiquement les recommandations de l'organisme qualifié. Nous diffuserons un rapport d'information sur la qualité de l'air dans un délai de 6 mois à l'issue des campagnes de mesure. Les prochaines campagnes auront lieu en 2021, 2023 et 2025.

### Echéance

Action fondamentale

## ACTION 10 - ENCOURAGER LE RACCORDEMENT EN ÉNERGIE DES AÉRONEFS (400HZ) ET ÉTUDIER L'INSTALLATION D'UNITÉS DE PRODUCTION POUR L'AIR PRÉCONDITIONNÉ DES AÉRONEFS

### Le contexte

En escale, un avion une fois à son poste de stationnement a besoin d'énergie électrique pour l'alimentation des équipements de bord et d'air chaud ou froid, selon la saison, pour l'équipage et les passagers. Cette énergie est fournie soit par un moteur auxiliaire présent dans l'avion (Auxiliary Power Unit : APU fonctionnant au kérosène) soit par des groupes électrogènes mobiles installés au sol (Ground Power Unit : GPU fonctionnant au gasoil) et pour l'air conditionné par des unités de climatisation. Nous avons réalisé une première étude sur la faisabilité technico-économique en 2006 laquelle n'avait pas aboutie, étant donné l'ampleur technico-financière et les incertitudes quant à l'évolution du trafic passagers.

### Notre objectif

Notre objectif est de limiter les nuisances sonores et de diminuer les émissions de polluants dues à l'utilisation des APU et GPU.

### Notre engagement

Nous nous engageons à lancer une étude technico-économique pour l'installation d'unités de production d'air pré-conditionné pour les aéronefs.

### Echéance

Action ponctuelle - 2024

4.

---

**EFFICACITÉ ET  
SOBRIÉTÉ  
ÉNERGÉTIQUES**

---



## ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



L'accès de tous à une énergie propre et à un coût abordable est au centre des défis majeurs d'aujourd'hui, mais aussi des opportunités de demain. L'objectif n°6 est de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Pour atteindre l'ODD 7 d'ici 2030, nous devons investir dans les énergies solaire, éolienne et thermique propre, améliorer la productivité énergétique et assurer l'accès à l'énergie pour tous.

Optimiser notre consommation et promouvoir les énergies renouvelables permet de réaliser des économies tout en diminuant notre empreinte carbone.

## ACTION 11 - AMÉLIORER ET FACILITER L'OFFRE DE LOCATION DE VOITURES ÉLECTRIQUES ET IMPLANTER DES BORNES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

### Le contexte

Nous avons mis en place des aménagements pour les voitures électriques sur notre site à deux niveaux.

Dans un premier temps, nos partenaires présents dans l'Aérogare proposent la possibilité de louer des voitures électriques, ce dont peu de gens ont connaissance.

Dans un second temps, l'étude de la mise en place de bornes de recharge pour voitures électriques est une action que nous avons engagée depuis l'année 2012. Depuis 2018, deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées sur l'un de nos parkings passagers : 4 véhicules électriques peuvent être rechargés simultanément. Depuis novembre 2019, 3 de ces bornes sont quotidiennement utilisées par une société de transport à la demande.

### Notre objectif

Grâce à notre partenariat avec une société de transport, les bornes que nous avons mise à disposition pour la recharge des véhicules électriques sont régulièrement occupées.

Nos objectifs sont, d'étudier la mise en place de nouvelles bornes pour continuer à satisfaire l'ensemble de nos parties intéressées et de mettre en valeur la possibilité de louer des véhicules électriques avec nos partenaires présents sur notre site.

### Notre engagement

L'Aéroport s'engage à développer le réseau de bornes de recharges électriques sur la plateforme, en fonction des besoins qui seront exprimés en la matière par nos partenaires et, d'une façon générale, afin de permettre un accès facilité à la location de voitures électriques.

### Echéance

Action ponctuelle

## ACTION 12 - ÉTUDIER L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS EXISTANTS

### Le contexte

La performance énergétique des bâtiments (Directive 2002/91/CE) est la quantité d'énergie effectivement consommée ou estimée pour répondre aux différents besoins liés à une utilisation standardisée du bâtiment, ce qui peut inclure entre autres le chauffage, l'eau chaude, le système de refroidissement, la ventilation et l'éclairage.

Les travaux et stratégies d'amélioration de la performance énergétique peuvent prendre place au moment de la construction, ou lors d'opération de réhabilitation/transformation/réaffectation, ou encore de reconstruction.

### Notre objectif

Nous souhaitons optimiser nos consommations d'énergies et que nos bâtiments existants soient les plus efficaces possible en matière énergétique.

### Notre engagement

Nous nous engageons à étudier les différentes possibilités qui seraient susceptibles d'être mises en place dans nos structures et d'effectuer les aménagements nécessaires sur notre site afin d'améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments dans le cadre des objectifs fixés par le décret tertiaire.

### Echéance

Action fondamentale

## ACTION 13 - OPTIMISER LE RENDEMENT DE PRODUCTION DE CHALEUR PAR LA CENTRALISATION DE LA PRODUCTION ET DE L'EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR

### Le contexte

Notre aéroport dispose actuellement d'une centrale de production de chaleur qui s'appuie sur un réseau de distribution, lequel devra être étendu afin de répondre au besoin de l'ensemble de la plateforme.

### Notre objectif

Étendre notre réseau de chaleur jusqu'à l'aérogare et le futur pavillon d'honneur afin d'optimiser nos dépenses énergétiques. Nous ambitionnons par ailleurs de créer un réseau de froid avec une production centralisée de froid (eau glacée), ce qui nous permettrait d'être énergiquement plus performants.

### Notre engagement

Nous nous engageons à étudier la faisabilité technique et financière de l'extension du réseau de chaleur.

### Echéance

Action ponctuelle - 2023

## **ACTION 14 - ÉTUDIER LA FAISABILITÉ DE L'INTRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES A L'INTERIEUR DU PERIMETRE DE LA CONCESSION: LA CENTRALE BIOMASSE ET LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

### Le contexte

L'aéroport de Strasbourg, entouré de terrains dégagés, convient potentiellement à l'installation de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité, ces derniers pouvant notamment être placés sur des terrains vacants ou fixés sur les toits de nos bâtiments sans pour autant être source de gêne visuelle nuisant aux pilotes et au personnel du SNA.

### Notre objectif

Notre objectif est d'étudier l'implantation de panneaux photovoltaïques et/ou d'une centrale biomasse en fonction de zones géographiques pour la production d'énergie.

### Notre engagement

Nous nous engageons à étudier la faisabilité technique, économique et financière d'un ou plusieurs systèmes de production d'Énergies.

### Echéance

Action ponctuelle - 2024

## **ACTION 15 - ÉVOLUER VERS UN ÉCLAIRAGE SOBRE ET INTELLIGENT**

### Le contexte

L'éclairage représente plus de 25% de notre consommation en énergie. Il constitue l'un des enjeux prioritaires de notre stratégie d'amélioration de l'efficacité énergétique.

### Notre objectif

Notre objectif est de diminuer notre consommation d'énergie lorsque cela est possible et, dans le cas contraire, de tendre vers une meilleure efficacité énergétique. Nous voulons apporter la quantité optimale de lumière, en temps voulu et en quantité appropriée en utilisant les technologies sobres les plus récentes et les moins énergivores possibles.

### Notre engagement

Nous nous engageons à remplacer progressivement nos éclairages par des systèmes économes associés à une gestion intelligente de l'éclairage. Cela se transcrit en partie par l'utilisation de luminaires à LED dans les nouvelles installations et dans toutes nos rénovations.

### Echéance

Action fondamentale





5.

**GESTION  
RESPONSABLE DE  
L'EAU ET DES  
RESSOURCES**

# 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



L'objectif 6 des Nations Unies vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables. L'objectif vise aussi la gestion durable de cette ressource, en termes de qualité de l'eau, d'usage durable et efficace, de protection des écosystèmes, et mentionne la réduction du nombre de personnes souffrant de la rareté de l'eau.

Cet objectif intègre la notion de gestion transfrontalière de cette ressource, essentielle à la gestion durable mais aussi favorable à la paix et à la coopération. Optimiser notre consommation et promouvoir les énergies renouvelables permettent de réaliser des économies tout en diminuant notre empreinte carbone.

# ACTION 16 - MAINTENIR LA BONNE GESTION DES EAUX SANITAIRES AINSI QUE LA BONNE GESTION ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES REJETS DANS LES EAUX SUPERFICIELLES

## Le contexte

Notre Aéroport possède depuis de nombreuses années, un système de gestion contrôlée des eaux pluviales, soumis à autorisation au titre de la Loi sur l'eau.

Nous avons mis en place depuis 2012, un système de suivi régulier détaillé des rejets nous permettant d'assurer une surveillance et un suivi constant de la qualité des eaux pluviales. Nous nous assurons ainsi que chaque rejet opéré vers le milieu naturel respecte les prescriptions réglementaires et n'entraîne pas de dégradation du milieu naturel.

## Notre objectif

Notre objectif est de poursuivre la bonne gestion des eaux pluviales afin de préserver l'impact environnemental de notre activité et continuer d'en faire annuellement une synthèse dans le rapport environnement.

## Notre engagement

Nous nous engageons à maintenir notre système de suivi régulier des rejets et à poursuivre nos contrôles effectués par un bureau d'études indépendant. Des campagnes de prélèvements d'eau en différents points sont réalisées deux fois par an. La qualité des eaux pluviales rejetées doit respecter en permanence le seuil de qualité 1B correspondant à la qualité « eaux de baignade ».

## Echéance

Action fondamentale



## **ACTION 17 - POURSUIVRE L'EXPLOITATION DE NOTRE STATION ÉCOLOGIQUE D'ÉPURATION DE NOS EAUX USÉES : LA RHIZOSPHERE**

### Le contexte

Nous possédons depuis 2006 une station d'épuration naturelle qui est une rhizosphère. Le fonctionnement est assuré par des roseaux plantés sur des lits de sable, sur les racines desquels se développent des bactéries. La rhizosphère permet de traiter l'ensemble de nos eaux usées sur la plateforme aéroportuaire. Une fois celles-ci traitées, les eaux sont rejetées dans le milieu naturel.

### Notre objectif

Notre objectif est de poursuivre la bonne gestion de nos eaux usées afin de préserver l'impact environnemental de notre activité et poursuivre la synthèse annuelle faite dans le rapport environnement.

### Notre engagement

Tout comme pour les eaux pluviales, nous nous assurons que chaque rejet opéré vers le milieu naturel respecte les prescriptions réglementaires et n'entraîne pas de dégradation du milieu naturel. A cela s'ajoute des campagnes de prélèvements d'eau dans le milieu naturel receveur, effectué par un bureau d'études indépendant deux fois par an.

De plus, le bon fonctionnement de la station d'épuration est contrôlé grâce aux performances épuratoires, dont une synthèse est effectuée dans le rapport annuel environnement. Nous nous engageons donc à poursuivre l'ensemble de ces pratiques.

### Echéance

Action fondamentale

## **ACTION 18 - REALISER LE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES ET DE L'ETAT ECOLOGIQUE DES SOLS**

### Le contexte

Les activités passées ou futures sur la plateforme représentent un risque de pollution des sols et des eaux souterraines. En collaboration avec nos partenaires, nous entendons maintenir une surveillance de la qualité des sols et des eaux.

### Notre objectif

Notre objectif est de poursuivre la surveillance de la qualité des sols et des eaux souterraines.

### Notre engagement

Nous nous engageons notamment à poursuivre en collaboration avec nos partenaires la surveillance de la qualité des eaux souterraines et des sols sur notre plateforme. Nous nous engageons à promouvoir également tout dispositif permettant d'améliorer la prévention des pollutions des sols et des eaux souterraines.

### Echéance

Action fondamentale

## **ACTION 19 - SUIVRE ET OPTIMISER NOTRE CONSOMMATION D'EAU**

### Le contexte

Nous avons mis en place plusieurs points de comptage dans l'enceinte de l'aéroport afin d'avoir une connaissance précise des débits de consommation par secteur et par activité. La consommation en eau peut varier d'une année sur l'autre en fonction des travaux réalisés, des conditions climatiques (notamment en période estivale et hivernal), du trafic et des activités.

### Notre objectif

Notre aéroport est doté d'une Gestion Technique Centralisée (GTC) pour superviser l'ambiance climatique de l'aérogare permettant ainsi de réduire la consommation en énergie et donc en eau de notre plateforme. L'objectif porte tout particulièrement sur la réduction de la consommation en eau pour les parties communes et lors des chantiers.

### Notre engagement

Nous entendons réduire notre consommation en eau par la mise en place de nouveaux dispositifs favorisant les économies d'eau et sensibiliser notre personnel et les tiers à la gestion des ressources en eau tout en s'assurant que ces mesures sont effectives en suivant les compteurs de débit.

### Echéance

Action fondamentale

## **ACTION 20 - REMPLACER LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES PAR DES SOLUTIONS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT**

### Le contexte

Par produits phytosanitaires, on désigne tous les produits ou substances actifs issus de synthèse chimique et destinés à soigner ou prévenir les maladies des végétaux. Votée en juillet 2015, dans l'optique de protéger notre santé et notre environnement, la Loi de Transition énergétique prévoit un durcissement de la réglementation concernant la vente et l'utilisation des produits phytosanitaires. Les pesticides de synthèse sont interdits depuis le 1er janvier 2019.

L'utilisation de solutions écologiques permet notamment de lutter contre les espèces invasives présentes sur notre site, telle que la Renouée du Japon.

### Notre objectif

Notre objectif est de mettre en œuvre des solutions alternatives respectueuses de l'environnement.

### Notre engagement

Nous nous engageons à remplacer les produits phytosanitaires par des solutions écologiques afin de détruire les espèces invasives présentes sur notre site, notamment la Renouée du Japon.

### Echéance

Action fondamentale



## **ACTION 21 - POURSUIVRE LE RACCORDEMENT DES EAUX PLUVIALES POUR LES PARKINGS ET SUR L'ENSEMBLE DU SITE AÉROPORTUAIRE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION POUR PARVENIR À UN TAUX DE RACCORDEMENT DE 100% À MOYEN TERME**

### Le contexte

Actuellement, plus de 53 hectares en zone réservée et 14 hectares en zone publique sur notre site sont raccordés. 13 hectares en zone réservée et 2 hectares en zone publique n'ont pas encore pu être raccordés. Il s'agit notamment de pistes peu utilisées.

### Notre objectif

Notre objectif est de raccorder les espaces qui ne le sont pas encore.

### Notre engagement

Nous nous engageons à poursuivre le raccordement de l'ensemble de notre site afin d'atteindre à moyen terme, en fonction des projets d'aménagement, un taux de raccordement de 100%.

### Echéance

Action fondamentale



6.

---

**OPTIMISATION DE LA  
GESTION DES DÉCHETS**

---

# 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



La gestion sur le long terme des ressources, des déchets et des produits chimiques, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion du tourisme durable et le développement de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises sont au centre de cette transformation. La France encourage la transformation des modèles économiques des grands groupes pour qu'ils soient plus durables et responsables vis-à-vis de l'écosystème dans lequel ils évoluent et plaide pour la responsabilité sociale des entreprises en soutenant l'action du Pacte mondial.

Une consommation et une production d'activité responsable passent par des achats responsables et une gestion optimale des déchets afin de réduire les effets néfastes sur les individus et l'environnement.

## **ACTION 22 - MAINTENIR ET ADAPTER LE SYSTEME STEED POUR L'EXPLOITATION DES DECHETS ET VALORISER LES DECHETS BANALS ALIMENTAIRES SUR LA PLATEFORME**

### Le contexte

Le système STEED permet à nos partenaires de disposer d'un service performant capable de prendre en charge leurs déchets dans des conditions optimales (nombre et volumes des bacs adaptés, collecte régulière des déchets). Le système STEED permet un suivi précis de la production et de la répartition des différents types de déchets sur notre site.

### Notre objectif

Notre objectif est de garantir un suivi précis et efficace de la production de nos déchets et de ceux de nos partenaires.

### Notre engagement

Nous nous engageons à poursuivre l'efficacité de la mise en œuvre de notre service. Tous nos partenaires adhérents au service ont accès à une collecte périodique de leurs déchets banals et à une collecte en porte à porte pour leurs déchets dangereux. Les quantités de déchets produits sont refacturées à chaque adhérent sur le principe du pollueur-payeur.

### Echéance

Action fondamentale

## **ACTION 23 - FAVORISER LE TRI A LA SOURCE DES DECHETS ET LIMITER LA PRODUCTION DE DECHETS INDUSTRIELS BANALS ET DANGEREUX**

### Le contexte

Le tri des déchets à la source est celui réalisé chez le détenteur du déchet. Ce tri est essentiel afin de gérer au mieux les déchets émis et afin de limiter la production de déchets.

### Notre objectif

Nous souhaitons limiter notre production de déchets industriels banales et déchets dangereux.

### Notre engagement

Nous nous engageons à sensibiliser le personnel et le public présents sur la plateforme à la gestion et au tri des déchets, à réduire nos déchets à la source de façon effective et à entretenir une réflexion sur la question des biodéchets.

### Echéance

Action fondamentale





7.

---

**PROTECTION ET  
PRÉSERVATION DE LA  
BIODIVERSITÉ**

---

# 15 VIE TERRESTRE



L'appauvrissement de la biodiversité est un phénomène universel et inquiétant. Les impacts négatifs sur la biodiversité et les sols sont notamment liés à l'urbanisation croissante et aux activités économiques. Nous mettons en œuvre des solutions qui visent à concilier la conservation de la biodiversité avec notre activité.

Cet objectif vise à préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

## **ACTION 24 - MAINTENIR LA PRÉSENCE DE RUCHES SUR LE SITE ET ÉTUDIER LA POSSIBILITÉ D'EN PERMETTRE D'AVANTAGE**

### Le contexte

Les abeilles sont un maillon essentiel de la biodiversité : elles jouent un rôle d'importance dans le bon équilibre des écosystèmes qui nous entourent. Selon l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), 35 % de notre alimentation, 84 % des espèces cultivées en Europe et 80 % des espèces sauvages dépendent de la pollinisation des abeilles. C'est dire toute l'importance de leur rôle dans la sauvegarde de notre biodiversité, du croisement des espèces végétales à la préservation de la végétation naturelle. Protéger notre environnement et agir pour le développement durable c'est aussi œuvrer pour la sauvegarde des abeilles, garantes de l'équilibre de notre biodiversité.

L'Aéroport dispose d'importantes zones d'espaces verts. Depuis 2006, des ruches ont été implantées à proximité de la rhizosphère et leur développement se poursuit.

### Notre objectif

Notre objectif est de maintenir la présence de ruches sur le site qui sont un très bon bioindicateur de la biodiversité sur la plateforme.

### Notre engagement

Nous nous engageons à développer la présence des ruches sur notre site aéroportuaire afin de garantir une meilleure pollinisation et une meilleure biodiversité.

### Echéance

Action fondamentale

## **ACTION 25 - MAINTENIR LE FAUCHAGE EXTENSIF**

### Le contexte

La préservation de la faune et de la flore est devenue depuis plusieurs années un impératif. De nombreuses espèces, aussi bien animales que végétales doivent être protégées, de même que le milieu naturel dans lequel elles s'épanouissent.

### Notre objectif

Notre objectif est de mettre en œuvre, dans la limite des contraintes réglementaires, un fauchage extensif permettant la préservation de la faune et de la flore présentes sur le site aéroportuaire.

### Notre engagement

Nous nous engageons à poursuivre le fauchage extensif de ces espaces verts car cela permet de favoriser le développement de la biodiversité en période printanière et estivale. Toutefois, le fauchage extensif se fera dans la limite des contraintes réglementaires imposées notamment côté piste.

### Echéance

Action fondamentale

## **ACTION 26 - METTRE EN PLACE UN SYSTEME ECOLOGIQUE D'ENTRETIEN D'ESPACE VERT SELON L'ECO-PATURAGE**

### Le contexte

L'éco-pâturage est une solution alternative pour la gestion écologique des terrains par des animaux herbivores. Il utilise leur mode d'alimentation pour assurer la préservation de l'environnement en pâturant sur de l'herbe et d'autres types de végétation. Cette technique à faible impact environnemental permet tout particulièrement de préserver les zones difficiles d'accès.

### Notre objectif

Nous souhaitons mettre en place un système d'éco-pâturage sur notre site en installant des caprins sur nos espaces verts.

### Notre engagement

Nous nous engageons donc à étudier et à mettre un place une solution alternative pour la gestion écologique des terrains par des animaux herbivores.

### Echéance

Action ponctuelle - 2022



## **ACTION 27 - SUIVRE LES RISQUES DE DÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ET METTRE EN OEUVRE LES MOYENS DE DESTRUCTION NÉCESSAIRES**

### Le contexte

Le terme d'espèce envahissante est utilisé pour désigner une espèce locale qui possède un fort pouvoir de colonisation, soit parce qu'elle a une croissance rapide, soit parce qu'elle se reproduit très vite. Une espèce invasive est d'abord une espèce, animale ou végétale, qui s'installe et se développe en dehors de son milieu d'origine. L'espèce a été introduite volontairement ou involontairement, se plaît dans son nouvel écosystème et se développe, au point d'entrer en concurrence avec les espèces locales et d'engendrer des nuisances d'ordre environnemental, économique ou sanitaire.

### Notre objectif

Notre objectif est de protéger la biodiversité présente sur notre site en détruisant les espèces invasives.

### Notre engagement

Nous nous engageons à mettre en place les moyens de surveillance nécessaires et de mettre en œuvre les actions adaptées afin de traiter les espèces invasives qui seraient détectées.

### Echéance

Action fondamentale

## **ACTION 28 - SUIVRE RÉGULIÈREMENT L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ SUR LE SITE DE L'AÉROPORT**

### Le contexte

L'Aéroport comprend 150 hectares d'espace vert et à ce titre est donc directement concerné par la protection et la préservation de la biodiversité.

### Notre objectif

Notre objectif est de préserver la biodiversité présente sur notre site.

### Notre engagement

Nous nous engageons à réaliser un suivi régulier de l'état de la biodiversité sur la plate-forme.

### Echéance

Action fondamentale



ipx r gba (6  
le 186f148e

8.

---

# GREEN IT ET SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

---

# 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Pour parvenir au développement durable, les investissements dans les différentes infrastructures sont essentiels. Il est nécessaire qu'ils privilégient et s'alignent sur les innovations respectueuses de l'environnement et des cultures, qui doivent se développer.

Face à l'industrialisation croissante, il est nécessaire que se développent des innovations vertes. Les entreprises durables cherchent, entre autres, à intégrer les impacts de leurs activités sur les sociétés qui les entourent.

Afin d'optimiser nos infrastructures et leur impact sur le changement climatique, nous avons décidé d'incorporer de nouvelles mesures GREEN IT dans notre charte de l'environnement.



## ACTION 29 - INSTAURER DE BONNES HABITUDES GREEN IT DANS L'ENTREPRISE ET SENSIBILISER LE PERSONNEL SUR LES BONNES PRATIQUES

### Le contexte

La part du numérique dans les émissions de GES a augmenté de 2013 à 2018 (source : ADEME). Le numérique émet en 2019 4% des GES dans le monde avec une consommation énergétique en augmentation de 9% par an environ. Sans action corrective, l'empreinte environnementale du numérique en France pourrait représenter 7% des GES en 2040 contre 2% en 2020.

L'informatique durable, la green computing, ou green IT, ou informatique verte est un concept qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique, et sociale des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il s'agit d'une manière globale et cohérente de réduire les nuisances rencontrées dans le domaine des équipements informatiques et ce, durant l'ensemble de la durée de vie de chaque équipement : soit aux différents stades de fabrication, d'utilisation (consommation d'énergie) et de fin de vie (gestion/récupération des déchets, pollution, épuisement des ressources non renouvelables). Ce concept s'inscrit plus largement dans la notion « d'informatique écoresponsable » ou développement durable.

### Notre objectif

Notre objectif est de sensibiliser notre personnel aux enjeux GREEN IT et de limiter notre impact environnemental en instaurant de bonnes habitudes.

### Notre engagement

Nous nous engageons à valoriser notre système de partage de documents et de communication interne et à favoriser la prise de conscience quant aux enjeux de l'informatique écoresponsable.

### Echéance

Action fondamentale

## ACTION 30 - AMÉLIORER L'ERGONOMIE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE, VÉRIFIER LA MISE EN VEILLE DES ÉQUIPEMENTS ET DÉINSTALLER LES INFRASTRUCTURES INUTILES

### Le contexte

L'ergonomie rend les choses facilement utilisables et manipulables au plus grand nombre. Cela permet de faire des économies d'énergie et de matériel.

### Notre objectif

Nous souhaitons limiter autant que possible notre consommation d'énergie et d'infrastructures.

### Notre engagement

Nous nous engageons à utiliser notre matériel informatique de façon responsable, à vérifier les programmations de mise en veille de nos équipements à désinstaller les infrastructures qui ne seraient pas d'une grande nécessité.

### Echéance

Action fondamentale

## ACTION 31 - ALLONGER LA DURÉE DE VIE DES TERMINAUX ET FAVORISER LE RECYCLAGE OU LA SECONDE VIE DES ÉQUIPEMENTS

### Le contexte

Face à l'obsolescence programmée dans le secteur des nouvelles technologies et afin de réduire la consommation d'énergie dans le secteur du numérique, le gouvernement mise notamment sur la réutilisation des anciens appareils.

Il apparaît que la majeure partie de l'empreinte du numérique provient de la fabrication des appareils.

### Notre objectif

Notre objectif est de parvenir à allonger la durée de vie de tous nos terminaux et, dans le cas contraire, à favoriser leur recyclage ainsi que leur seconde vie par le biais de la revente et du reconditionnement.

### Notre engagement

Nous nous engageons à allonger la durée de vie de nos terminaux autant que possible et, dans le cas contraire, à favoriser le recyclage et la seconde vie ou le reconditionnement des équipements.

### Echéance

Action fondamentale





**Aéroport de Strasbourg/Entzheim**

F-67960 Entzheim

[www.strasbourg.aeroport.fr](http://www.strasbourg.aeroport.fr)

**Contact Presse & Contact Environnement**

Direction Maîtrise des Risques et Certifications

M. Maxime ADRIAN

Pôle Certifications

Mme Gulden MART

Tél. : 03 88 64 73 04

[environnement@strasbourg.aeroport.fr](mailto:environnement@strasbourg.aeroport.fr)